



ZONES TOURISTIQUES DES MASSES

Projet N° 1314003	Echelle : 1 : 250		Feuille N° 6		
BAIE A L'ENTRÉE	FORME	PROFIL	DATE	PROJ.	STAT.
25578 BA			12.20	A.T.	R.T.
25578 BA			12.20	A.T.	R.T.
25578 BA			12.20	A.T.	R.T.
25578 BA			12.20	A.T.	R.T.

[illegible]

Homologué par le Conseil d'Etat
le 13 mai 1998
Ordonnance n° 12
L. 1010
R. 1010

ZONES TOURISTIQUES

- ZONES À CARACTÈRE INDUSTRIEL**

 - Zone aux usages (DS II)
 - Zone de centre des fusées (DS II)
 - Zone de centre des usages (DS II)
 - Zone de centre des usages (DS II)

ZONES NON URBAINES

 - Zone destinée à la pratique des activités sportives (DS II)

ZONES PRÉSENTANT UN RISQUE INDICATEUR

 - Zone à caractère industriel

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

 - Zone commerciale et touristique (DS II)

ZONES À CARACTÈRE INDUSTRIEL

 - Zone destinée à la pratique des activités sportives (DS II)

ZONES PRÉSENTANT UN RISQUE INDICATEUR

 - Zone à caractère industriel

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

 - Zone commerciale et touristique (DS II)

ZONES À CARACTÈRE INDUSTRIEL

 - Zone destinée à la pratique des activités sportives (DS II)

ZONES PRÉSENTANT UN RISQUE INDICATEUR

 - Zone à caractère industriel

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

 - Zone commerciale et touristique (DS II)

